

Webinaire

« Valoriser l'engagement des bénévoles associatifs » 11 décembre 2020 de 14h à 15h30

Quelques règles pour faciliter le déroulement du webinaire



Pendant le webinaire

- Vous avez accès à l'espace de chat pour poser vos questions et/ou signaler des problèmes techniques
- Vos questions seront collectées et traitées en fin de présentation
- Vos micros doivent être coupés lors des présentations pour éviter les bruits parasites

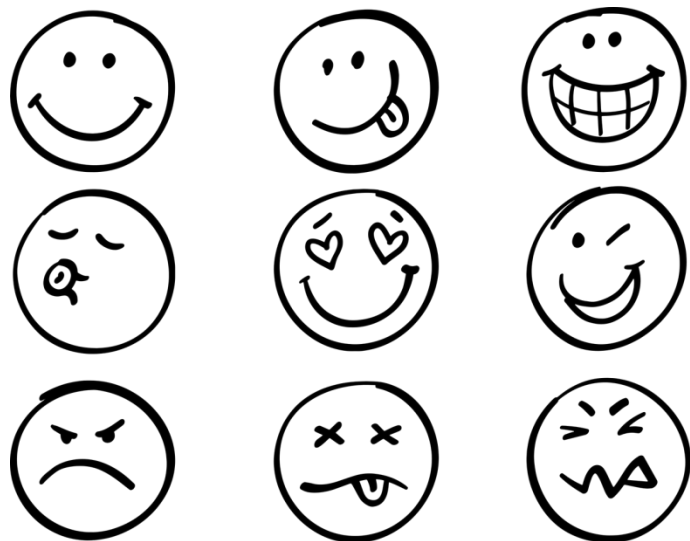
Après le webinaire

- Le webinaire sera enregistré et le replay vous sera communiqué (vous pouvez éteindre votre caméra pour ne pas apparaître)
- La présentation vous sera envoyée ainsi que tous les supports utilisés
- N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et retours

Sommaire

1. Brise-glace
2. L'engagement associatif qu'est-ce que c'est ?
3. Les enjeux de la valorisation de cet engagement
4. Comment le valoriser
5. Bénévalibre, un outil pour aider à la valorisation
6. Questions/réponses

Partager votre humeur du jour !



1. Dessinez sur un papier un emoji illustrant votre humeur du moment
2. Montrez-le à la caméra

Passez en affichage « Galerie » pour voir l'humeur de chacun !

Choisir
l'intérêt
général

L'engagement associatif qu'est-ce que c'est ?



Choisir
l'intérêt
général

Réfléchissons ensemble

L'engagement associatif pour vous c'est... Quels mots caractérisent l'engagement associatif selon vous ?

Noter le mot qui représente le mieux l'engagement associatif sur le lien dans le chat

Choisir
l'intérêt
général

Résultat du nuage de mots

Quels mots définissent le mieux l'engagement associatif selon vous ?

Mentimeter



L'engagement associatif

- **Le bénévolat est une des spécificités du fait associatif :**
 - Le bénévolat permet d'incarner des valeurs propres aux associations ;
 - Le bénévolat est une richesse qui demeure bien souvent invisible ;
 - Le bénévolat prend différentes formes face à l'évolution de la société, des crises qu'elle traverse : du bénévolat individuel, ponctuel et d'action, avec des hautes responsabilités, à de nouvelles formes de bénévolat ;
- **Le bénévolat est un échange :** Dispositions, ressources et opportunités, trois facteurs importants de l'engagement bénévole, mais celui-ci peut en retour avoir des effets sur eux.
- **L'engagement citoyen**, sous toutes ses formes, contribue à construire une vision actuelle du bénévolat pour une approche plus ouverte où chacun, investi de **l'intérêt général** aura à sa manière à participer à la construction du bien commun.

Les enjeux de la valorisation du bénévolat



Choisir
l'intérêt
général

Les bénévoles sont la richesse et le moteur des associations.

Sans bénévole, pas d'association !

C'est une richesse qu'il faut faire vivre

- Attirer de nouveaux bénévoles
- Garder et développer leur motivation
- Développer leur savoir faire et leur compétences

Ce sont les ambassadeurs de l'association et ils contribuent à la construction d'une image positive de celle-ci vers:

- Les publics de l'association
- Les soutiens financiers
- Les futurs bénévoles

Il faut leur faire savoir et le démontrer

Choisir
l'intérêt
général

Trois niveaux de regard pour sur la reconnaissance et la valorisation du bénévolat

Reconnaissance institutionnelle

Valorisation des dispositifs mis en place par la société :

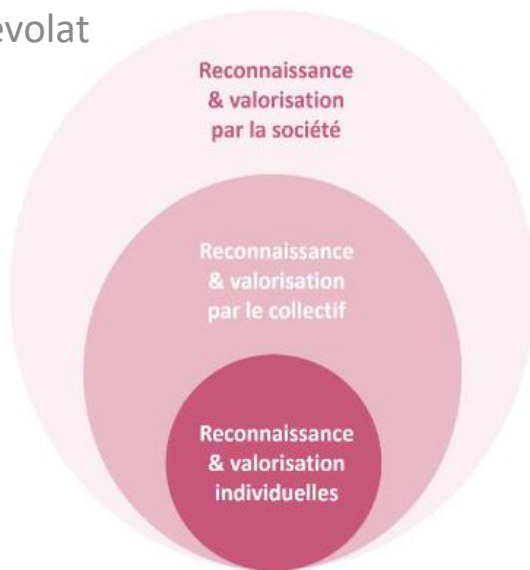
- Journée mondiale du Bénévolat
- Valorisation comptable du bénévolat

Reconnaissance par le collectif

Valorisation par le regards des pairs ou des bénéficiaires ou plus largement du public

Reconnaissance et valorisation individuelle

Valorisation centré sur la personne et son action sans être obligatoirement visible du collectif.



Choisir
l'intérêt
général

Nous aborderons plutôt les deux cercles intérieurs

Comment valoriser cet engagement ?



Choisir
l'intérêt
général

Pas de salaire pour les bénévoles, ils n'ont pas d'autres contreparties à leur engagement bénévole que des contreparties symboliques.

C'est donc par d'autres moyens que l'association pourra démontrer la valeur qu'elle accorde à l'engagement des et de chacun de ses bénévoles :

- Valorisant les personnes
- Valorisant les réalisations
- « Récompensant »

Ces actions pourront être publiques ou plus directe et personnelle.

Elles doivent être personnalisées en tenant compte

- Des **motivations** ayant dicté l'engagement du ou des bénévoles
- De leur **personnalité**
- De leur **souhait d'implication**

Travail en atelier – 10 min

Nous allons vous répartir en 3 groupes afin de travailler sur les 3 axes de valorisation

- Groupe A
 - Valoriser les personnes -> [retrouver le travail du groupe ici](#)
 - Groupe B
 - Valoriser les réalisations -> [retrouver le travail du groupe ici](#)
 - Groupe C
 - « Récompenser » -> [retrouver le travail du groupe ici](#)
- En sous-groupe, vous donnerez les différents moyens ou outils que vous connaissez pour valoriser les bénévoles selon l'axe défini pour votre groupe.
- Vous nommerez un porte-parole pour transmettre le travail produit lors du retour en plénière

Valoriser la personne

Au plan collectif, il s'agit d'instaurer dans l'association des manières de faire qui montrent que chaque membre est important et respecté. Au plan individuel que toute personne est utile à l'organisation.

- Communiquez régulièrement sur la vie de l'association
- Remerciez les bénévoles au quotidien et en organisant
- Pensez aux attentions plus personnelles : anniversaire, cartes de visites,
- Faites en sorte que chacun connaisse bien l'autre pour mieux comprendre sa réalité.
- Faites confiance et laissez de l'initiative aux bénévoles tout en laissant libre chacun de prendre ou non des initiatives.
- Accompagnez vos bénévoles tout au long de son parcours au sein de l'association,
de l'arrivée au départ du bénévole et tout le long de son engagement.

Valoriser les réalisations

Il s'agit de mettre en avant à l'association, ses réalisations et de ses bénévoles. A doser avec subtilité !!

- Communiquez vers l'extérieur sur ce que vous faites.... Les bénévoles y trouveront un motif de fierté
- Newletters, rapports d'activité, média, site internet, campagne de communication sur les réseaux sociaux.
- Présentez les actions en cours et demandez au groupe ou au bénévole en charge de cette action de faire un point.
- Faites le lien entre les actions conduites par les bénévoles et la mission de l'association.
Cela donne du sens et donc de la valeur à leurs actions.
- Profitez du conseil d'administration ou de l'Assemblée générale pour présenter un bilan des projets en mettant en avant les bénévoles concernés.

Choisir
l'intérêt
général



Récompenser

Il existe de nombreux système possibles, à utiliser avec doigté :

- **Reconnaitre les compétences acquises dans le cadre d'une mission bénévole** (Valorisation des compétences bénévoles) : ➡
- **Prix et médailles** : de multiples dispositifs existent.
- **Proposez des formations à vos bénévoles** : Pensez à la plateforme de formation ➡
- **Le Compte Engagement Citoyen (CEC)** : Enregistrez les temps bénévoles réalisés et permettez à certains bénévoles d'accéder à des droits à formation financés par l'état. ➡

Choisir
l'intérêt
général

Dispositif de valorisation des compétences

Ces dispositifs permettent de :

- décrire et savoir communiquer sur son expérience bénévole en termes de compétences
- attester la maîtrise de certaines compétences
- De façon générale, ils peuvent être utilisés pour valoriser son expérience.

Parmi ces outils on trouve :

- L'attestation des compétences acquises par le bénévole, l'Afev
- Le carnet de vie, CNOSF <http://franceolympique.com/benevoles/CVB>
- Le passeport bénévole, France Bénévolat (Outil et formation à l'outil)
http://www.passeport-benevole.org/ewb_pages/p/passeport-benevole.php
- Le passeport d'engagement, Éclaireurs et Éclaireuses de France
- Le passeport de l'engagement,
- Le portfolio, Animafac <http://competences.animafac.net/files/BC-PORTFOLIO.pdf>
- Valorise-toi, Scouts et Guides de France
http://blogs.sgdf.fr/badeo/files/2013/05/Referentiel_VAB_JABA.pdf

Choisir
l'intérêt
général



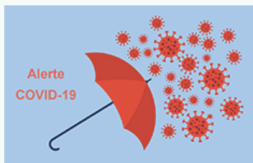
Portail régional de formation des bénévoles



AGENDA DES
FORMATIONS

ANNUAIRE DES
ORGANISATEURS

GUIDE
D'UTILISATION



1 Dans le cadre de la crise sanitaire, les **formations en présentiel sont suspendues**.
Vous pouvez mettre à profit votre temps en consultant les **formations ligériennes**
en ligne sur ce portail ou celles proposées **nationalement** **ici**.

TROUVEZ LA FORMATION CORRESPONDANT À VOS BESOINS :

Thèmes ▾

Départements ▾

Format ▾

Dates ▾

Mots clés

RECHERCHER

VOIR L'AGENDA DES FORMATIONS

Choisir
l'intérêt
général



COMPTE D'ENGAGEMENT CITOYEN



Pour qui ?

Toute personne âgée
d'au moins 16 ans



Quel type d'engagement ?

- Le bénévolat dans une association
- Le service civique
- La réserve militaire opérationnelle
- La réserve civile de la police nationale
- La réserve civile et ses réserves thématiques dont celle communale de sécurité civile
- La réserve sanitaire
- L'activité de maître d'apprentissage
- Le volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers



Quels critères ?

Pour les bénévoles associatifs:

- Bénévoles dirigeants (membres d'une instance dirigeante type bureau ou conseil d'administration)
- Bénévoles encadrant d'autres bénévoles
- Au moins 200h/an dont 100 dans la même association
- Dans une ou des associations déclarées depuis au moins 3 ans et dont l'objet est d'intérêt général

Pour les volontaires en service civique:

- Au moins 6 mois de mission effectués

Choisir
l'intérêt
général

COMPTE D'ENGAGEMENT CITOYEN

Entre le 1^{er} janvier N et le 30 juin N

Entre le 30 juin N et le 31 décembre N

À partir du 1^{er} janvier N+1

BÉNÉVOLE

Déclare ses heures de bénévolat effectuées l'année N-1 sur [le compte bénévole](#)

ASSOCIATION

Désigne un dirigeant bénévole (membre d'une instance dirigeante de l'association – ex. conseil d'administration, bureau...) comme « valideur CEC » dans [le compte association](#)

Le valideur CEC reçoit une alerte par courriel pour attester les déclarations effectuées par les bénévoles.
Il les vérifie et en atteste la réalité dans [le compte association](#)

Les droits obtenus (240 €/an) sont crédités dans [le compte personnel de formation](#) du bénévole et peuvent être utilisés pour financer des formations

VOLONTAIRE

A effectué au moins 6 mois de service civique l'année N-1.
L'ASP déclare automatiquement les mois effectués.

Les droits obtenus (240 €/an) sont crédités dans [le compte personnel de formation](#) du volontaire et peuvent être utilisés pour financer des formations

Conditions gagnantes

Reconnaissez en appliquant les principes suivants, soyez :

- Sincère et authentique dans vos pratiques
- Soucieux de l'autre
- Régulier : la reconnaissance doit se faire tout au long de l'année
- Proportionné
- Inventif, variez les méthodes
- Au plus près de l'évènement

Choisir
l'intérêt
général

Conclusion

Valoriser c'est remercier le bénévole, faire qu'il se sente utile au fonctionnement de l'association et apprécié, montrer que son action a de la valeur pour l'association.

Cette reconnaissance a des effets positifs sur le bénévole

- Fidélisation,
- Accroissement de l'implication dans le fonctionnement de l'association,
- Renforcement de la confiance en soi et donc incite à un engagement sur des missions présentant de plus grandes responsabilités

Mais aussi sur des éléments plus « collectifs » :

- Renforcement de la cohésion de l'équipe et de la fluidité le fonctionnement de l'association
- Présentation d'une image positive de l'association

Focus sur la valorisation comptable du bénévolat

Le plan comptable des personnes morales de droit privé à but non-lucratifs prévoit la possibilité de comptabiliser la valeur des biens, des services, et du travail fournis à titre gratuits à l'association par une personne physique ou morale.

Bénévolat et mises à disposition de personnes

Prêts et mise à disposition de locaux et de matériel

Fourniture de services gratuits ou dons en nature redistribués ou consommés en l'état par l'association

> La valorisation comptable des contributions en nature n'a pas de caractère obligatoire.

Choisir
l'intérêt
général

Focus sur la valorisation comptable du bénévolat

Pourquoi faire?

- Montrer une image correspondant à l'activité réelle de l'association et pas uniquement financière
- Montrer le coût réel des activités associatives et le coup évité pour la société.
- Mettre en évidence l'importance de la « ressource » bénévole, **le poids financier du bénévolat**, des dons et services en nature et la nécessité de veiller à son renouvellement.
- **Démontrer**, par la valorisation d'apports importants, **l'autofinancement d'une partie de l'activité**,
- **Souligner le dynamisme d'une association** en mettant en évidence sa capacité à mobiliser des bénévoles et des prestations gratuites en nature

Ne peut rendre compte de l'engagement, de la générosité, de l'utilité sociale ou encore de la contribution à la cohésion sociale.

Choisir
l'intérêt
général

Focus sur la valorisation comptable du bénévolat

Comment faire?

- Economiquement neutre, pas d'incidence sur le résultat comptable de l'association.
- Enregistrement dans les comptes de classe 8 et au pied du compte de résultat sous la rubrique "évaluation des contributions volontaires en nature" en deux colonnes de totaux égaux.

Au débit du compte 86 « Emploi des contributions volontaires en nature »	Au crédit du compte 87 « Contributions volontaires en nature »
860. Secours en nature	870. Dons en nature
861. Mise à disposition gratuite de biens	871. Prestations en nature
862. Prestations	875. Bénévolat
864. Personnel bénévole	

- Pas de règle pour chiffrer la valeur du temps de travail bénévole. L'association peut utiliser le SMIC horaire brut, une grille de salaire utilisée en interne ou dans la branche, coût de la prestation de remplacement ... Il est cependant nécessaire de disposer d'une information fiable quant aux nombres d'heures de travail réalisées par les bénévoles.

Bénévalibre un outil pour aider à la valorisation



Bénévalibre
Valoriser l'engagement

Choisir
l'intérêt
général



Bénévalibre
Valoriser l'engagement

Un outil pour aider à la valorisation

Une application qui permet de **comptabiliser simplement les heures de bénévolat effectuées par une personne au sein d'une association.**

Pour qui :

Toutes les associations, de la plus petites à la plus grande qu'elle soit à l'aise ou non avec le numérique.

Quels enjeux pour les associations et les bénévoles ?

Valorisation du temps des
bénévoles et leurs actions

Compte Engagement Citoyen
(CEC)

Valorisation comptable

Commun numérique

Choisir
l'intérêt
général

Bénévalibre

Les fonctionnalités

Faciliter la gestion et la valorisation du bénévolat dans les associations grâce à différentes fonctionnalités :

- Permettre à chacun de s'engager auprès d'une association.
- Permettre à chaque bénévole d'enregistrer des actions de bénévolat.
- Permettre à chacun d'enregistrer une association pour collecter du bénévolat..
- Afficher un récapitulatif des actions de bénévolat, exportable dans un format ouvert.
- Selon les options retenues, mettre en œuvre et gérer la modération des demandes.

En fonction des permissions de la personne :

- Voir et/ou modifier les actions de bénévoles d'une association donnée.
- Gérer les attributs de l'association et les paramètres de diversité des actions de bénévolat.

Questions/Réponses



Choisir
l'intérêt
général

Acteurs ressources



CRVA de la Ligue de l'enseignement – FAL 44

Contacter par mail : centreressources@laligue44.org



URIOPSS Pays de la Loire

Site internet : <https://www.uriopss-pdl.asso.fr/>



France Bénévolat Pays de la Loire

Site internet : <https://www.francebenevolat.org/pays-de-la-loire>



Le Mouvement associatif des Pays de la Loire

Vous avez des questions concernant l'outil Bénévalibre ?

Remontez vos préoccupations par mail : projet.pdl@lemouvementassociatif.org

Choisir
l'intérêt
général